



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Les chiffres du tourisme fluvial 2023



## Sommaire

Le tourisme fluvial en France : une année marquée par des mutations significatives .....	3
La location de bateaux habitables .....	4
Les paquebots fluviaux.....	6
Les péniches hôtels.....	6
Les bateaux-promenade .....	7
La plaisance privée .....	9
Les passages aux écluses .....	11
Voyage au fil de l'eau – le vélo et les destinations.....	12

## Le tourisme fluvial en France : une année marquée par des mutations significatives

Le tourisme **évolue sous toutes ses formes**. Les attentes sociétales, l'adaptation au dérèglement climatique et la recherche d'une expérience authentique et proche des territoires poussent les filières du fluvial à changer. 2023 a été marquée par des **mutations significatives** : réduction du temps de séjours, concentration de clientèles intérieures, multiplication des courts séjours, inflation.

Parmi les défis auxquels sont confrontés les acteurs du tourisme fluvial :

- la navigabilité de certains linéaires, compte tenu des enjeux de maîtrise de la ressource en eau qui contrarie la saison,
- la confiance des touristes étrangers dans la destination dans le cadre des conflits mondiaux,
- la recherche constante d'une offre de tourisme toujours plus qualitative et ancrée dans les territoires,
- l'instabilité des clients qui se décident ou revoient leur plan à la dernière minute,
- l'exigence environnementale des clients toujours plus sensibles à un tourisme respectueux des milieux naturels et espaces traversés.

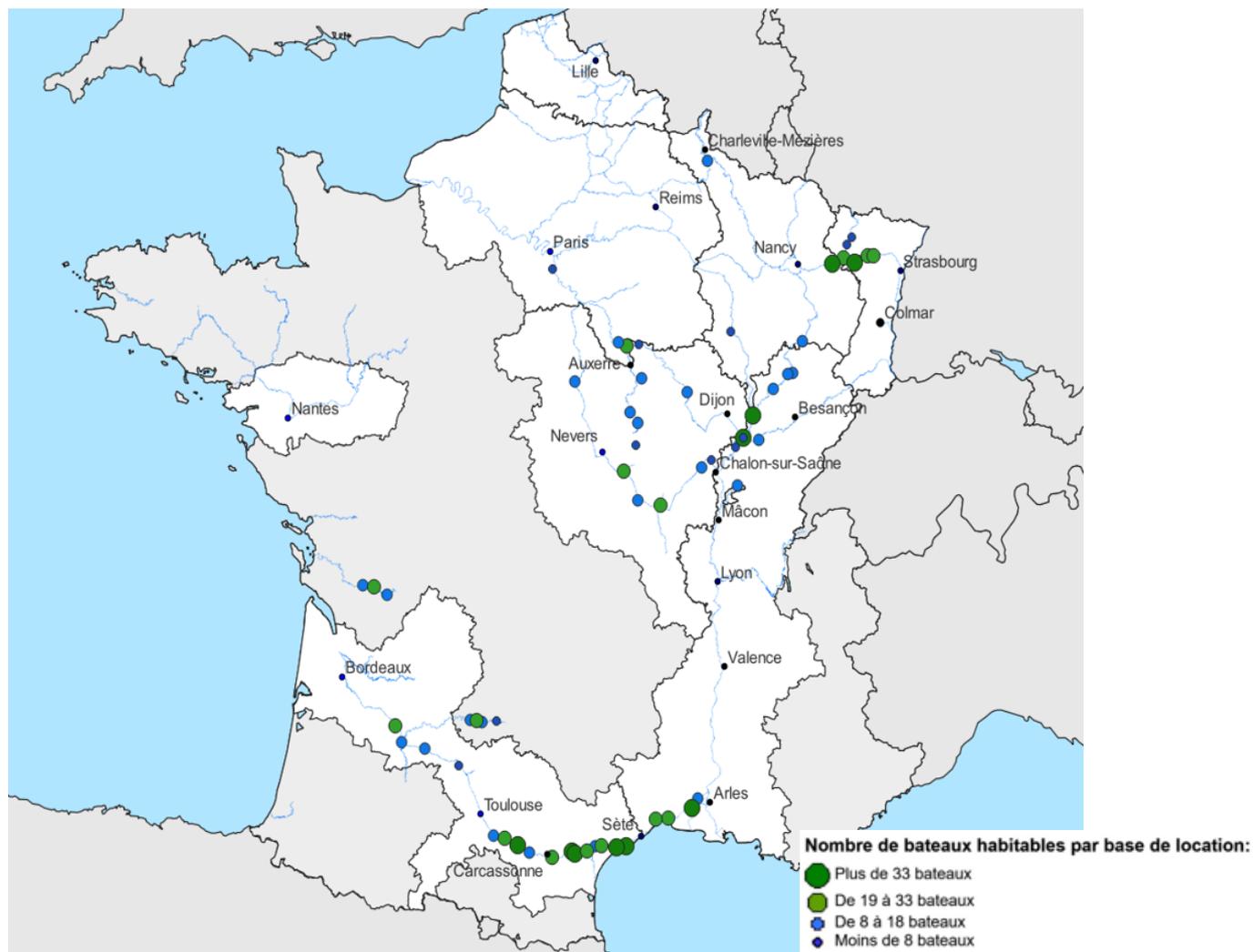
Les études qui suivent montrent que l'ensemble de ces marchés, auxquels il convient d'ajouter les activités sportives et nautiques, l'itinérance vélo ou pédestre, s'appuient sur des offres socle que sont l'hébergement, la découverte de sites au patrimoine fort, des restaurants mais aussi des lieux de vie où les publics se rencontrent, interagissent : guinguettes, tiers-lieu, site culturels... Ils répondent plus que jamais à **la dynamisation des territoires** et plus largement à **l'amélioration du cadre de vie**. Ainsi l'ensemble des offres contribuent à la réorientation des flux de fréquentation en s'inscrivant dans des territoires préservés qu'elles redynamisent par la même occasion, pourvu que l'offre de services et de loisirs y soit développée.

La reprise post covid est donc bien entamée mais comporte son lot de défis, que les opérateurs des filières doivent relever pour satisfaire et fidéliser leurs clientèles.

## La location de bateaux habitables

En 2023, les loueurs de bateaux habitables ont déclaré la vente de 20 040 contrats pour 130 340 jours de location avec des séjours de 6,5 jours en moyenne. Depuis la crise sanitaire, on constate une reprise progressive de l'activité de location de bateaux habitables et une augmentation de 24% des contrats français par rapport à 2019.

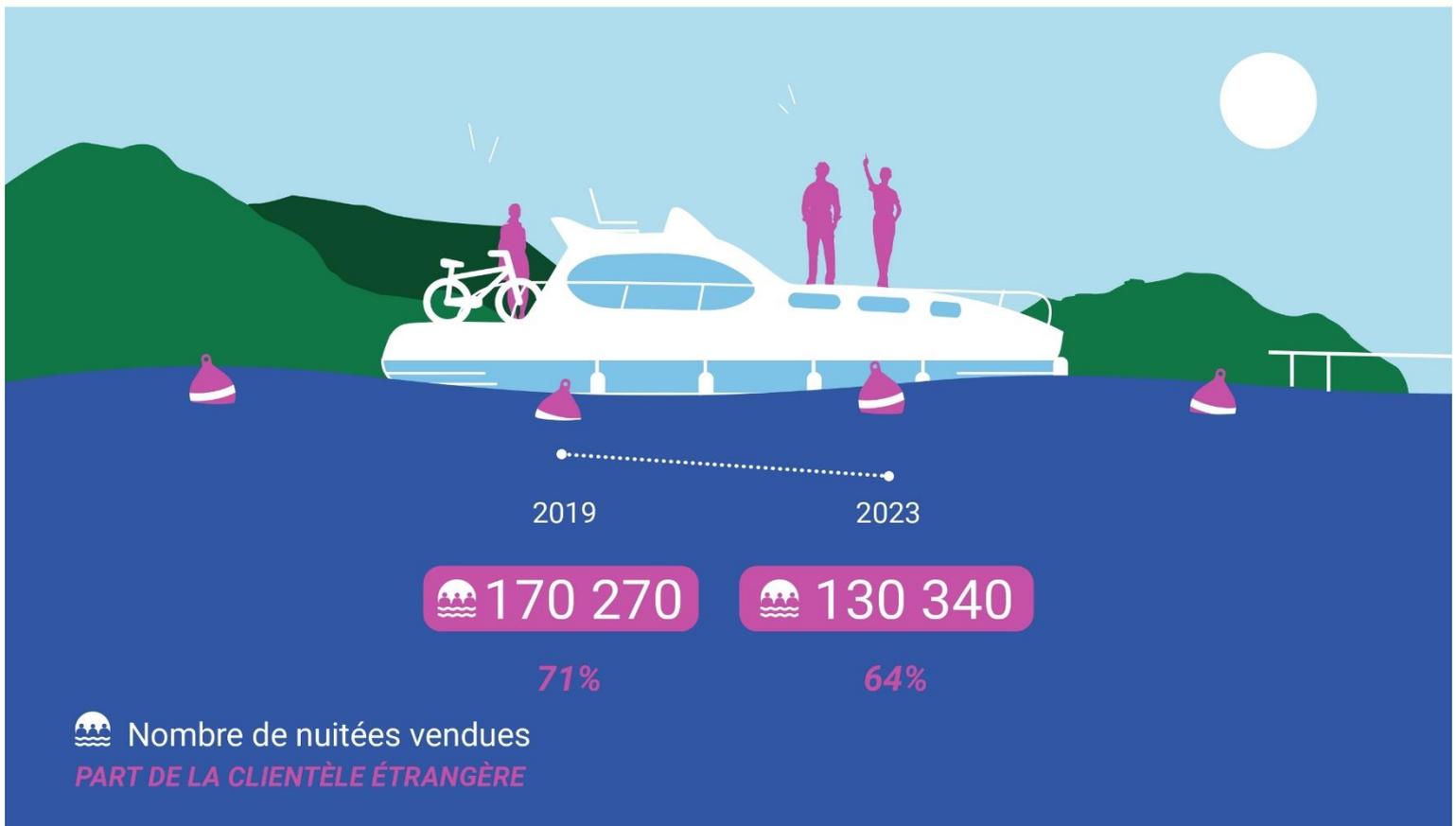
Hors Région Bretagne, on dénombre 67 bases de location (sites de départ de location) dont 75% proposent à la location un minimum de 10 bateaux habitables.



L'année 2023 est marquée par une baisse globale de l'activité par rapport à l'année 2019 considérée comme une année remarquable ; avec une baisse de 21% des contrats vendus mais une augmentation de 18% du panier moyen.

Malgré le maintien de la navigation par VNF, la communication des médias autour de la sécheresse qui n'a pas réussi à rassurer la clientèle en particulier sur le bassin Sud-Ouest (-33% de contrats vendus). La Bourgogne et le bassin Alsace/Lorraine voient, quant à eux, une augmentation du volume de contrats français.

## L'activité de location de bateaux habitables



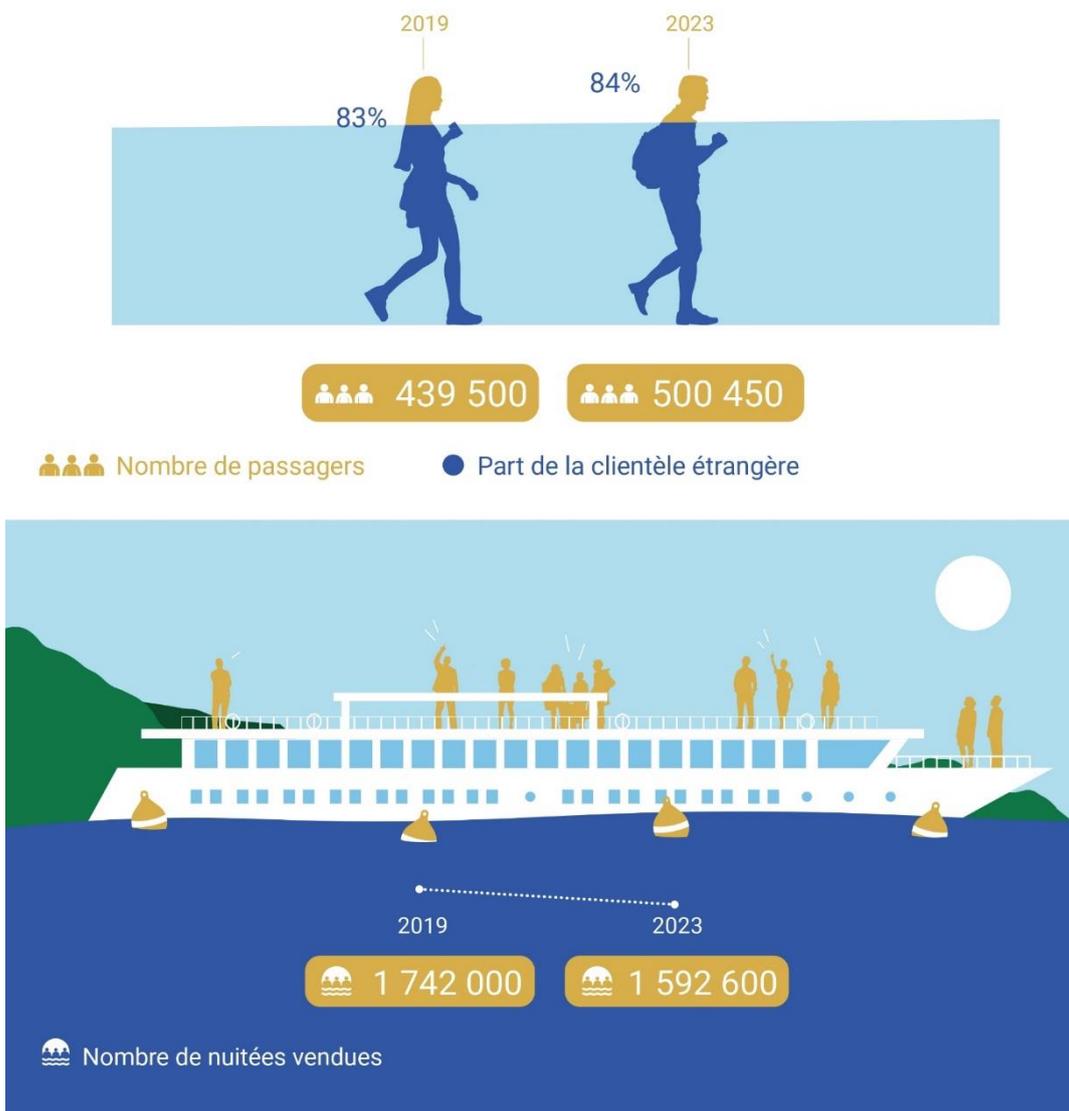
## Les paquebots fluviaux

En 2023, 500 000 passagers ont été transportés (dont plus de 80% de clientèle étrangère), en augmentation de 14% par rapport à 2019 montrant ainsi un rebond de la filière et l'attractivité du territoire.

Le territoire rhénan reste le territoire le plus navigué par les paquebots fluviaux, avec 306 300 passagers (pour 144 paquebots) . On compte ensuite 83 500 passagers sur le territoire Rhône-Saône (pour 26 paquebots), 90 400 sur la Seine (pour 23 paquebots) et 16 950 sur la Garonne (pour 5 paquebots).

On remarque que la tendance est à une durée de voyage plus courte (moyenne de 3,5 nuits en 2023 contre 4 en 2019). Malgré la réduction du nombre de nuitées par passager, la filière enregistre une belle saison avec +5% de trafic par rapport à 2022 et +14% de passagers par rapport à 2019 (+6,7% de clientèle française).

## L'activité des paquebots fluviaux



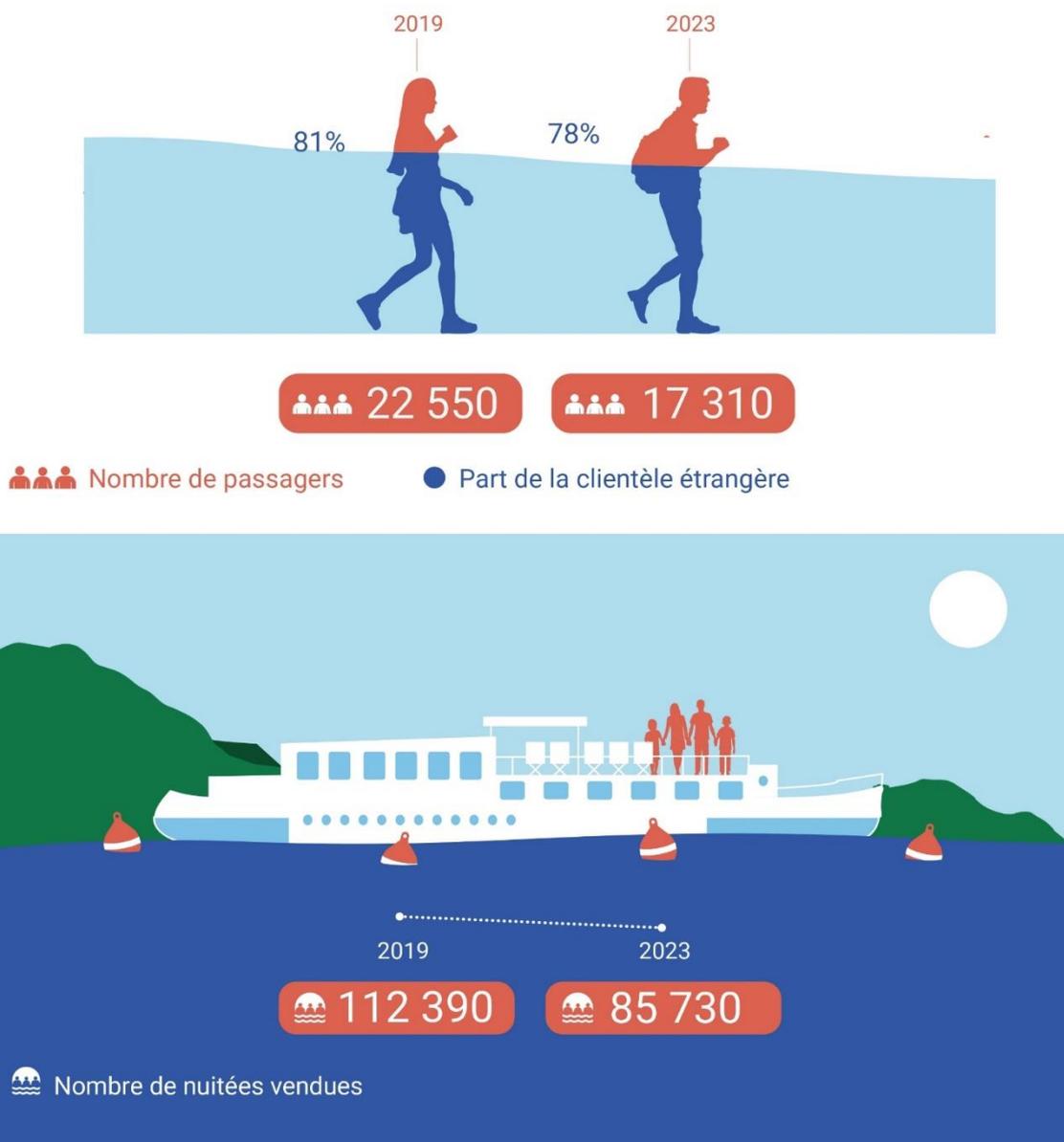
## Les péniches hôtels

À la suite de la crise sanitaire, quelques exploitants n'ont pas repris l'activité ce qui a diminué l'offre de croisières : 97 bateaux en 2019 contre 85 en 2023 (baisse de 13%). Par conséquent, le nombre de passagers transportés a diminué de la même proportion.

Deux indicateurs restent stables : la durée moyenne de séjour qui reste de 5 jours, et la part de la clientèle étrangère qui, comme en 2019, s'élève à 80%.

La filière enregistre une belle saison, notamment pour l'offre haut de gamme avec un trafic en augmentation de 3% par rapport à 2022, +8% de passagers et +13% sur les nuitées par rapport à 2019.

## L'activité des péniches-hôtels



## Les bateaux-promenade

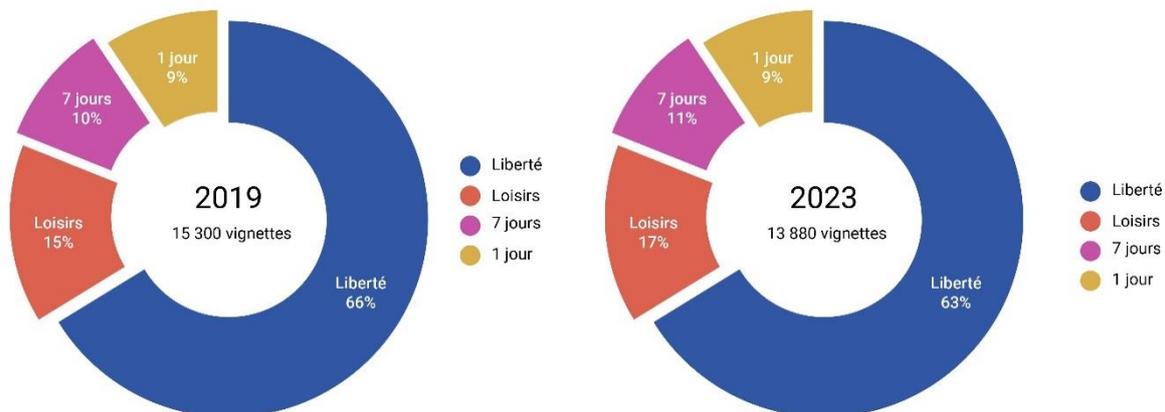
La tendance de cette filière est plutôt positive, avec + 10 millions de passagers transportés en 2023 dont une part de passagers français estimée à 57%.

Le suivi du passage aux écluses 2023/2022 de cette filière révèle une augmentation de + 9,6% en global, due à une augmentation sur la quasi-totalité des territoires, notamment en Bassin Rhône Saône qui affiche +40%.



## La plaisance privée

En 2023, l'acquisition de vignettes pour des forfaits d'une durée de 30 jours consécutifs ou de 7 jours consécutifs a été plus important qu'en 2019 montrant ainsi une prudence du plaisancier sur les conditions de navigation et une reprise progressive du Slow tourisme. Le changement climatique et les conséquences sur le manque d'eau et la fermeture temporaire de certains trajets incitent à cet excès de prudence constaté.

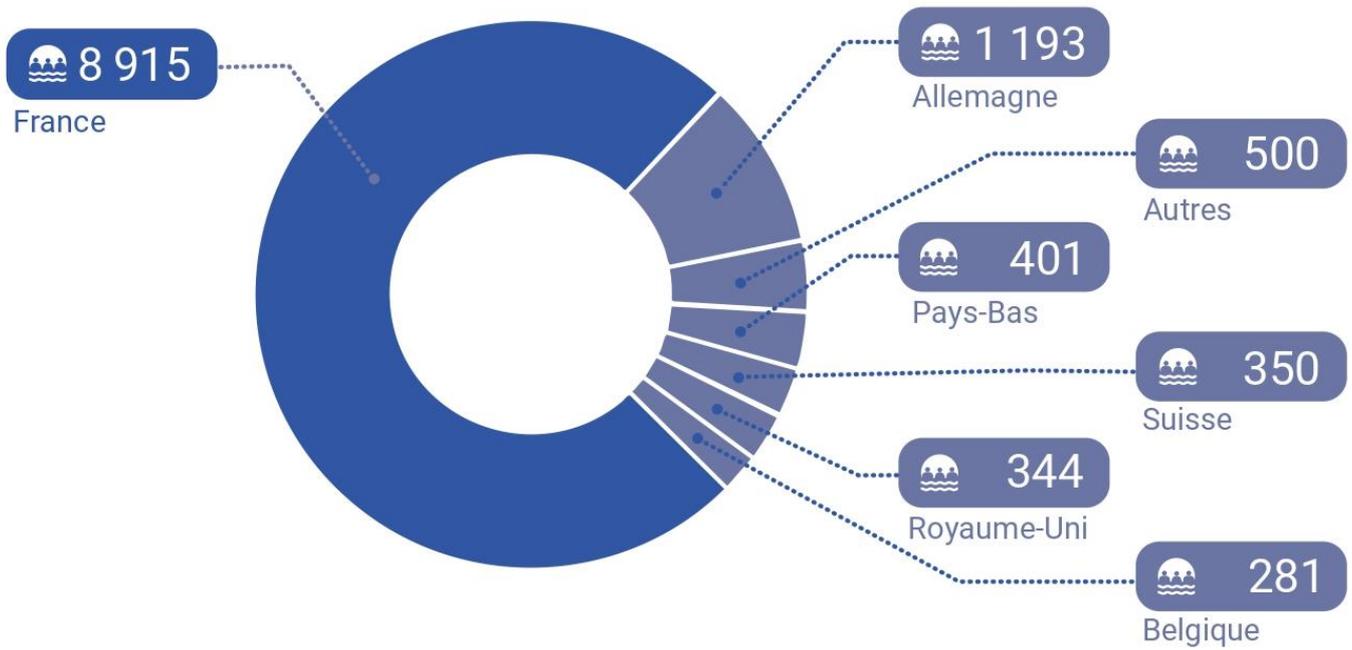


Nombre de vignettes vendues

Par ailleurs, on constate une baisse de 10% du nombre de bateaux de plaisanciers, quelle que soit leur nationalité. Le niveau de 2019 n'est donc pas encore atteint.

Les plaisanciers allemands et anglais restent les plaisanciers étrangers les plus présents sur le réseau.

# L'activité de la plaisance privée



 Provenance des plaisanciers sur le réseau VNF en 2023

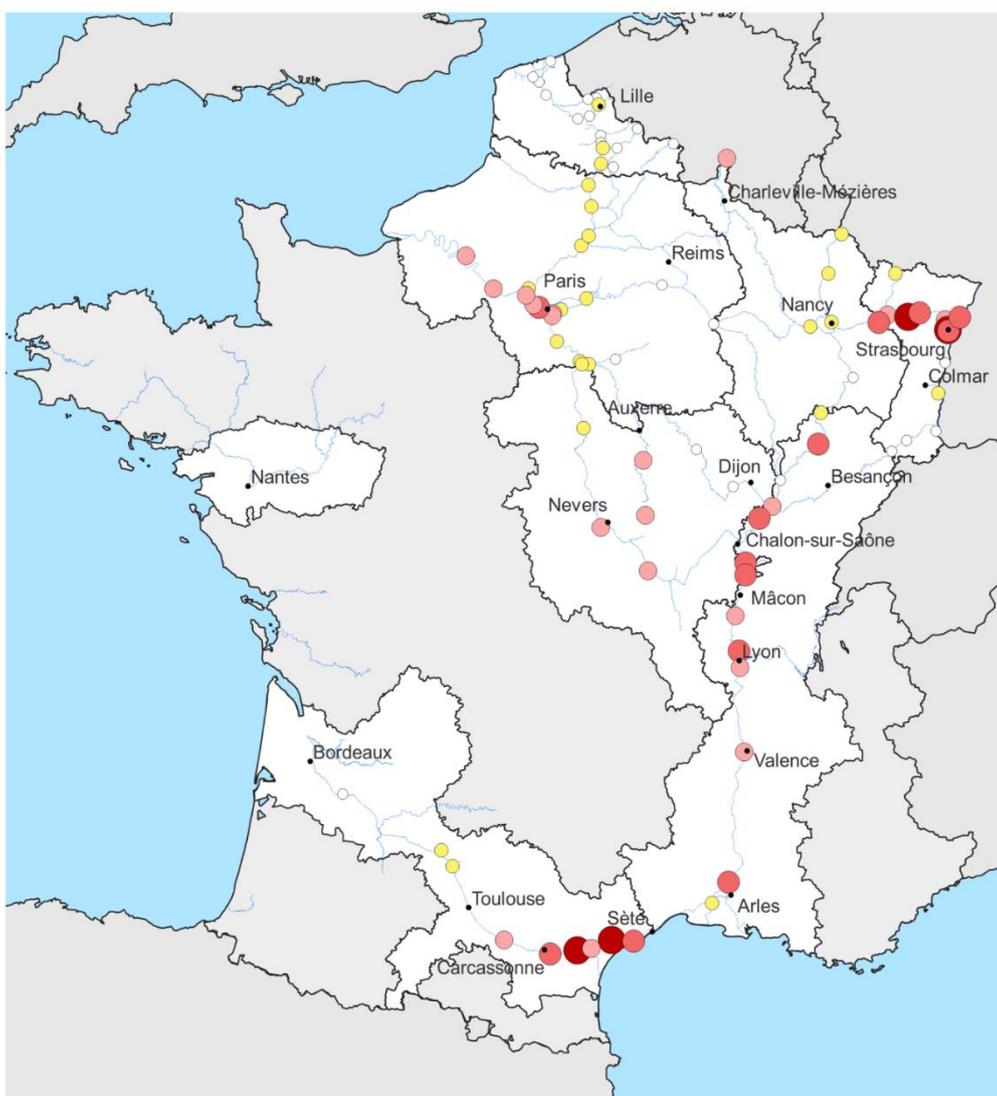


 Nombre de bateaux

## Les passages aux écluses

En 2023, 128 000 passages d'écluses ont été enregistrés aux 106 points de comptage répartis sur l'ensemble du réseau VNF, soit une moyenne de plus de 1200 passages annuels par écluse. Le nombre de passages en 2023 aux écluses est plutôt stable dans l'ensemble avec -2,3% par rapport à 2022, passant de 127 214 passages à 124 336.

Parmi les éléments marquants, on constate une baisse de 9% sur le bassin Sud-Ouest et de 19,4% pour le bassin Grand-Est qui s'explique notamment par des difficultés de navigation liées à l'insuffisance en ressource en eau. Une hausse de 3,6% est observée sur le bassin de Seine et + 10% sur le bassin centre Bourgogne.



### Nombre de passages à l'écluse de comptage:

- Moins de 500 passages
- De 500 à 1 000 passages
- De 1 000 à 2 000 passages
- De 2 000 à 5 000 passages
- Plus de 5 000 passages

## Voyage au fil de l'eau – le vélo et les destinations

Après plusieurs années marquantes en termes de croissance, la pratique du vélo poursuit en 2023 son évolution avec 5% d'augmentation du nombre de passages par rapport à 2022. Ce chiffre est cependant surtout lié à l'accroissement de l'usage utilitaire. En milieu rural, les chiffres sont stables, et il en est même pour la pratique loisirs.





**Voies navigables de France**  
175, rue Ludovic Boutleux – CS30820  
62408 Béthune cedex Tél : 03 21 63 24 24

